

TECHNICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

DU 19/02/24 AU 25/10/24



Formation

Titre professionnel de technicien de maintenance industrielle
Niveau 4

Métier & Débouchés

I304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation (minière, agro-alimentaire...)
I1309 - Maintenance électrique
I1310 - Maintenance mécanique industrielle

Le technicien de maintenance industrielle effectue l'entretien, le dépannage, la surveillance et l'installation d'équipements, de matériels industriels ou d'exploitation, selon les règles de sécurité et la réglementation. Ainsi, il améliore les performances des équipements industriels.

Prestataire de formation

Groupement pour
l'Insertion et l'Évolution
Professionnelles
(GIEP-NC)

75 rue Duvergier BOURAIL
Tél: 44 12 46



Lieu de formation

75, rue Duvergier, Village de BOURAIL

Durée de formation

9 mois dont 5 semaines de période d'application en entreprise

Public prioritaire

- Demandeur d'emploi depuis plus de 3 mois
- Sorti du système scolaire depuis au moins 1 an
- N'ayant pas démissionné dans les 60 jours qui précèdent la formation

Conditions d'entrée

- ✓ + 18 ans et Niveau 1^{ère} ou fin BEP à justifier.
- ✓ Expérience souhaitée dans le milieu de l'industrie, de la mécanique ou de l'électricité.
- ✓ Aptitudes requises: habileté manuelle, résistance à la posture debout, vigilance, anticipation et réactivité, être réceptif aux signaux sonores.
- ✓ Test de dépistage cannabis à l'entrée en formation

Inscription du 20/11/23 au 31/01/24

Auprès d'un conseiller emploi ou du GIEP pôle information orientation au 05.07.09, (appel gratuit)

Documents à fournir

- ✓ Attestation demandeur d'emploi
- ✓ Pièce d'identité en cours de validité
- ✓ CV à jour détaillé (entreprises, matériels..)
- ✓ Lettre de motivation manuscrite et signée
- ✓ Justificatif de fin de scolarité ou diplôme

Contenu de la formation

1. Remise à niveau
2. Réparer les éléments électrotechniques, pneumatiques, mécaniques d'un équipement industriel
3. Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé
4. Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels
5. Réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées
6. Période d'application en entreprise

Prise en charge

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur place.
- Transport à organiser par le/la stagiaire.
- Frais de formation, indemnités mensuelles et couverture CAFAT pris en charge par le Gouvernement.

Votre institution formation